

Le mot du Président



C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la septième « Lettre du Syndicat » qui vous rapporte les projets accomplis auprès des communes, agriculteurs, écoles et particuliers, sur les thématiques de l'eau, en ce premier semestre 2010.

Ce début d'année a été marqué par la fin du Projet « Donnons vie à l'Yères » et son évaluation qui est en cours, je vous invite d'ailleurs à participer à la réunion publique qui aura lieu le 10 septembre prochain à la salle des fêtes de Criel sur Mer.

Plusieurs réunions de travail se sont déroulées pour l'aménagement du sous bassin versant de Villy sur Yères dont les travaux sont prévus pour début 2011, et la continuité de nos activités de lutte contre les ruissellements, de préservation des zones humides et de préservation de la ressource en eau.

J'en profite également pour vous signaler le commencement d'un travail auprès des communes du territoire sur la thématique des phytosanitaires afin de garantir la préservation de notre ressource en eau qui concerne l'ensemble des usagers du bassin versant.

Je vous invite à découvrir à travers ce document l'actualité de nos actions et des informations utiles pour agir dans le domaine de l'eau que nous défendons.



Tratements à risques!

Jean Louis GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

Le technicien agri-environnement du Syndicat



Depuis 2008, Arnaud a rejoint l'équipe du Syndicat en tant que Technicien Agri-environnement et Pluvial Urbain.

Ses missions sont assez diversifiées et lui permettent de rencontrer un grand nombre d'administrés, d'exploitants et d'élus du territoire.

La prise en compte du risque Inondation et la gestion des eaux pluviales dans les projets d'urbanisme, la communication et l'animation des programmes d'actions sur les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) en eau potable et la communication auprès des scolaires sont ses principales missions.

Depuis le début de l'année 2010 et comme pour l'ensemble de l'équipe, son poste a évolué avec de nouveaux volets qui sont la préservation des zones humides et l'animation du site Natura 2000.

« Le poste consiste en un travail d'équipe et auprès de publics différents auxquels il faut s'adapter rapidement afin d'être à l'écoute...en espérant sensibiliser ! »

Arnaud MARUITE



Lutte contre les pollutions diffuses en collectivité

En partenariat avec les Syndicats d'Alimentation en Eau Potable (SIAEPA), propriétaires des captages qui alimentent vos robinets, le Syndicat poursuit ses actions afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs utilisateurs de produits phytosanitaires.

« Le 17 Juin 2010 Journée alternative aux phytosanitaires en collectivités »

Ce lancement concret de la sensibilisation des élus locaux et des agents des services techniques a permis de se retrouver pour présenter les enjeux, les défis qui nous attendent avec le Grenelle de l'environnement et les nouvelles techniques.

Les élus ont répondu présents et ont reconnu la problématique à laquelle ils sont confrontés pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

La démonstration de matériels, **désherbeur thermique, réciprocatrice, binettes ergonomiques** et de la **balayeuse**, a suscité des démarches d'acquisitions qui, nous l'espérons, verront le jour pour la gestion des espaces verts des 49 communes du Syndicat !

Des actions envers les particuliers... À l'issue de cette journée le débat a permis de faire émerger des propositions de communication et d'actions. **En effet, cette démarche rappelle qu'une gestion des espaces publics différente doit aussi être acceptée par les administrés...**

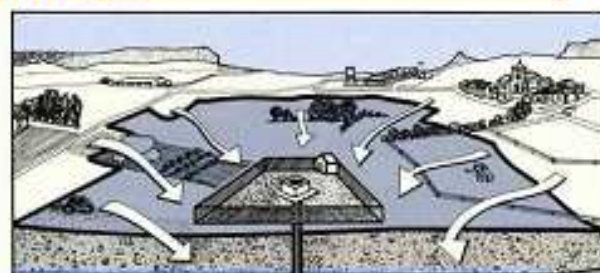


Des techniques nouvelles ou remises au goût du jour qui permettent la préservation de la qualité de l'eau !

Des actions concrètes dans les Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) d'eau potable...

Le BAC d'Aubermesnil aux Erables et de Villers sous Foucarmont :

Le programme d'actions se poursuit avec notamment la mise en place d'aires de lavage et de remplissage du **pulvérisateur** permettant aux exploitants d'avoir une solution de retraitement de leurs effluents phytosanitaires. Mais également des échanges fonciers afin de remettre en herbe les abords du captage d'Aubermesnil aujourd'hui en culture. Enfin le **comblement d'un puits** en amont du captage d'Aubermesnil afin de limiter les transferts directs vers la nappe.



L'eau que nous consommons provient exclusivement des nappes de craie captées !

Le BAC de Saint Riquier en Rivière :

Le SIAEPA de la Vallée de l'Yères a lancé l'étude au mois de novembre dernier. Dans un premier temps, elle a permis, grâce aux données de la nappe et des sols, de définir le BAC correspondant à la zone d'alimentation de la nappe qui est captée. Dans un second temps, un diagnostic des pratiques sur le BAC va être réalisé afin de définir un programme d'actions adaptées. **Dans ce cadre, les exploitants et les usagers du périmètre BAC ont rencontré le bureau d'étude ALISE afin de déterminer les pratiques qui pourraient menacer la qualité de l'eau.**

Le BAC de Touffreville sur Eu, Criel sur Mer, et Villy sur Yères

L'étude a débuté en début d'année et a permis de mettre en lumière la nécessité de revoir la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des captages, qui date de 1989. Il s'agit de définir une **tendance des pratiques et de l'occupation du sol sur le BAC**. Malheureusement peu d'utilisateurs ont répondu présents et sont rentrés dans la démarche.

Les ouvrages de lutte contre les inondations...sur le sous bassin versant de Villy sur Yères

La mise en place d'ouvrages structurants, un travail de longue haleine...



- 1^{ère} étape : Etude hydraulique (validée 2005)
- 2^{ème} étape : Etudes préalables (validée 2009)
- 3^{ème} étape : Etudes géotechniques (validée 2009)
- 4^{ème} étape : Avant Projet (validé 2009)
- 5^{ème} étape : Projet 2010.
- 6^{ème} étape : Etudes Règlementaires 2010
- 7^{ème} étape : Négociations foncières 2010
- 8^{ème} étape : Travaux prévus début 2011



Prairie inondable BIV03

L'ensemble de ces étapes fait l'objet de validations en comités de pilotage où sont conviés les élus, les services de l'Etat et les exploitants agricoles. Les ouvrages prévus sur le sous bassin versant de Villy sur Yères sont intégrés dans l'environnement existant et sont de dimensions moindres que ceux réalisés sur le sous bassin versant Sud de Criel sur Mer puisque les quantités d'eau à stocker sont moins importantes.

Les deux enjeux principaux de ces travaux sont la protection des biens et des personnes, inondés régulièrement, ainsi que la protection du site Natura 2000 « l'Yères » face aux rejets de matières en suspensions apportées par les ruissellements.

Vers un entretien durable des ouvrages hydrauliques :

Une fois la garantie de parfait achèvement des ouvrages finie, le Syndicat va mettre en place des conventions d'entretien des emprises inondables des aménagements, afin de valoriser ces espaces.

L'emprise des digues, débits de fuites et surverses restent cependant à entretenir par le Syndicat qui réalise des visites mensuelles et lors de fortes pluies, de chaque ouvrage afin de s'assurer de leur bon état de fonctionnement.



Lutte contre les ruissellements de l'amont vers l'aval...



Axe de ruissellements concentrés en fond de talweg

La campagne d'hydraulique douce basée sur le volontariat des exploitants est lancée depuis 2006. Chaque année nous réalisons des aménagements découlant de la Déclaration d'Intérêt Général, des diagnostics érosion chasse et des diagnostics érosion réalisés par la Chambre d'Agriculture.

L'implantation de haies et de fascines permet de lutter contre deux types de ruissellements :

- Le ruissellement concentré qui s'écoule dans les talwegs et suit les pentes jusqu'à l'Yères et la Manche en arrachant les limons et autres éléments fins du sol.
- Le ruissellement diffus est présent partout ; il est beaucoup moins marqué mais alimente les axes de ruissellements plus importants.

Pour tout renseignement sur ces techniques et l'aménagement de vos parcelles, vous pouvez contacter le technicien agricole du bassin versant Pierre LEMESLE.



Ruissellements diffus en plaine

Les essences de la haie hydraulique :

Le cornouiller, le troène, le fusain, le noisetier, le prunellier, le charme, le saule, et l'érable champêtre...





Les zones humides et Natura 2000



Qu'est ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen et ce, dans un cadre global de développement durable. Natura 2000 cherche donc à concilier activités humaines et protection des milieux naturels afin de répondre aux enjeux environnementaux planétaires et locaux.

Natura 2000 sur le terrain...

Le site correspond au fleuve et à 25 mètres de part et d'autre de « zones tampons » qui influent directement sur celui-ci. On y retrouve des espèces de fort intérêt comme le **Chabot** et la **Lamprole**. Mais aussi quelques parcelles où l'on retrouve une végétation rare et caractéristique comme les forêts alluviales d'Aulnes et les mégaphorbiaies composées de carex, reines des prés et autres espèces herbacées.

Le Syndicat est opérateur sur le site et travaille avec les différents partenaires (ONEMA, ONCFS, Conservatoire des Sites Naturels de Haute Normandie) et gestionnaires (exploitants, propriétaires) afin de pérenniser une gestion durable des sites.

Exemple du zonage N2000



Qu'est ce qu'une zone humide ?

Il s'agit d'une zone où la végétation est **hygrophile** (qui aime l'eau) et où l'eau est présente soit en surface, soit à moins de 50 cm de la surface du sol au moins une partie de l'année. Une étude terminée en juin 2010 a permis de conforter la présence de 773 hectares de zones humides dans le lit majeur de l'Yères.



Les zones humides sur le terrain...

L'animation principale est la sensibilisation des propriétaires, exploitants et élus locaux à la préservation de ces zones qui sont des **réservoirs de biodiversité**, des lieux de **stockages d'eau** importants et des outils de **dépollution** de l'eau. Le travail avec les exploitants permet aujourd'hui de stopper ou de réduire l'emploi de fertilisants et de phytosanitaires sur ces zones fragiles.

Exposition Journée Mondiale des zones humides

Classe d'eau « Yères et Bresle »

L'école de Saint Rémy Boscrocourt, à l'initiative du proviseur, a fait une demande de Classe d'Eau pour l'école entière. Les trois classes ont étudié, observé et visité les aménagements, les installations ainsi que le milieu naturel de la vallée de l'Yères et de la vallée de la Bresle. Une exposition finale avec des maquettes, dessins, expériences sur l'eau et les milieux aquatiques a clôturé la semaine ce qui a ravi petits et grands...en présence des élus locaux et de nombreux parents d'élèves...

Plantation de haie avec le centre PASTEL à Melleville



La prochaine classe aura lieu avec l'école de Villy sur Yères.

A ne pas manquer...

- Réunion publique « Evaluation du projet » Le 10 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de Criel sur Mer
- Classe d'eau de l'école primaire de Villy sur Yères Du 8 au 15 octobre 2010
- La fête de la Pomme Le 3^{ème} week-end d'octobre à Sept Meules
- Plantation de Haie par l'école de Flocques Le 25 novembre 2010
- Campagne de plantation de haies et de fascines Automne 2010...

Le Syndicat sur internet : « www.sibv-yeres-cote.fr »



Bureau : 52, rue de la Libération – 76910 CRIEL SUR MER
 ☎ : 02.35.50.61.24 – 📠 : 02.35.50.63.45 – Email : sibv.yeres.cote@orange.fr
 🏠 Animatrice : 06.80.30.15.19 - 🏠 Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99 –
 🏠 Technicien Agricole : 06.77.21.60.36

